



Genève, le 9 juin 2022  
Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du département du territoire (DT)

### Inauguration de la Maison de la Pêche au Port-Noir

**Située à l'extrémité de la Plage publique des Eaux-Vives, la Maison de la Pêche a été inaugurée ce jeudi 9 juin 2022, en présence de M. Antonio Hodgers, conseiller d'État chargé du département du territoire (DT), Mme Marie Barbey-Chappuis, Maire de la Ville de Genève, et M. Christophe Ebener, Président de la Commission de la pêche du canton de Genève. Dévolue aux pêcheurs du canton, l'infrastructure est à la fois fonctionnelle et durable. Nouveauté pour les titulaires d'un permis de pêche, la première application mobile cantonale, "Pêche GE" a été présentée ce jour.**

Développée par le cabinet d'architectes genevois LLJ afin de désencombrer le quai marchand Gustave-Ador et faciliter la déambulation des promeneurs au bord de la rade, la nouvelle Maison de la Pêche, au Port-Noir, contribue à la pérennisation du métier de pêcheur professionnel. Elle participe également à la préservation des ressources piscicoles du lac Léman. Sa construction a coûté 5,5 millions de francs.

#### Fonctionnelle, pédagogique et durable

D'une longueur de 66 mètres, la Maison de la Pêche fait partie d'un ensemble architectural en acier attenant à la passerelle installée au bout de la Plage publique des Eaux-Vives. Elle abrite cinq cabanes/laboratoires de 55m<sup>2</sup> chacun, loués par cinq pêcheurs professionnels du canton de Genève, dont deux sont certifiés Genève Région-Terre Avenir (GRTA). Elle dispose d'une salle de formation pour les aspirants pêcheurs amateurs, où se retrouve la Commission de la pêche, une autre de réunion pour l'Amicale des pêcheurs du lac (APL).

La façade d'entrée est habillée par une œuvre de Pieter Breughel l'ancien revisitée par la plasticienne genevoise Carmen Perrin, afin de souligner la vocation du bâtiment.

Au-delà de ses équipements pédagogiques et économiques, la Maison de la Pêche présente une dimension durable unique en Suisse, avec son écloserie et ses bassins circulaires de pisciculture. Cette infrastructure contribuera au repeuplement et à la préservation des espèces nobles comme la féra, la truite lacustre ou l'omble chevalier.

SIG a installé 605 modules photovoltaïques sur le toit du bâtiment qui est autonome énergétiquement, le surplus étant réinjecté dans le réseau. Le choix de la toile en acier pour habiller le bâtiment souligne la même attention à la durabilité: le métal demande un entretien peu important.

Bâtie sur une centaine de pieux, la Maison de la Pêche s'est également distinguée par son architecture. La revue spécialisée *Hochparterre* lui a décerné en 2020 son Lièvre d'argent, un prix suisse d'architecture prestigieux.

## **Au service des pêcheurs de demain**

L'objectif du bâtiment est de contribuer à valoriser et perpétuer le savoir-faire du pêcheur traditionnel genevois. Les cabanes donnent sur des pontons où sont amarrés les bateaux.

Elles comprennent un vestiaire, des sanitaires, des plans de travail, des éviers pour nettoyer le poisson et des chambres froides. Elles remplacent avantageusement celles pittoresques, en bois, du quai marchand qui ne satisfaisaient plus aux normes d'hygiène en vigueur.

Ces cabanes/laboratoires jouxtent la salle de cours où se retrouvent celles et ceux qui entendent devenir pêcheur à leur tour. Une attestation de compétence (SaNa) est délivrée aux aspirants qui réussissent un examen sur leurs connaissances halieutiques: biologie des poissons, techniques de pêche, respect des poissons...

## **Une journée portes ouvertes au public**

Dans le même esprit didactique, une journée portes ouvertes est prévue le samedi 18 juin, de 10h00 à 16h00 pour le grand public, qui aura ainsi l'occasion de pénétrer dans des locaux d'ordinaire réservés aux personnes autorisées. Des stands à l'extérieur et à l'intérieur proposeront des activités gratuites et ludiques pour petits et grands, en lien avec la pêche et les poissons, pour mieux connaître la biodiversité du lac, l'eau et la nature. Les pêcheurs feront des démonstrations et répondront aux questions sur leur métier. L'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) sera ainsi présente au côté de la Fédération des sociétés de pêche genevoises (FSPG) et du portail dansmaNature.ch, notamment. Un concours photo est en outre organisé.

---

## **Pêche GE, première application mobile cantonale**

À l'occasion de l'inauguration de la Maison de la Pêche, l'Etat a présenté la version bêta de sa toute première application mobile gratuite, baptisée "Pêche GE". Adaptée d'une application grisonne, elle s'adresse aux pêcheurs amateurs et détenteurs de permis de pêche genevois.

Elle permettra d'enregistrer les permis de pêche, à acquérir via une e-démarche du canton, qui sont différents selon le milieu de pêche (lac, rivières ou étangs). "Pêche GE" fait office de carnet de pêche et garde une trace des sorties de pêche. En y notant les jours, les heures et les prises (espèces, taille, poids), les utilisateurs obtiendront des statistiques sur leurs captures, leurs appâts. Présentable sur demande comme tout document officiel, elle aura vocation d'offrir une alternative actuelle au permis de pêche en papier.

L'utilisateur doit avoir un permis de pêche pour en tirer le meilleur parti, consultez la page [www.ge.ch/c/peche](http://www.ge.ch/c/peche) pour l'obtenir.

[Téléchargez l'application Pêche GE sur Google Play \(Android\) et l'App Store \(iOS\) !](#)

- 
- *Téléchargez les images de la Maison de la pêche via Swisstransfer*

*Pour toute information complémentaire: M. Alexandre Wisard, directeur du service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, Office cantonal de l'eau, DT, T. 022 546 74 50 ou 079 964 49 03.*